

VIVRE A PLOUZANE

Magazine municipal
Avril 1993 N° 48

Dossier :

*l'environnement
au quotidien*



Editorial_____	P 2
“ Ecopuce ” : les enfants l'ont adoptée	P 3
Le budget primitif 93 Au Centre Culturel_____	P 4
Dossier : l'environnement à Plouzané	
Des produits “ bios ” au marché_____	P 5
Agriculture et environnement_____	P 6 et 7
La déchetterie de Mescouézel_____	P 8
Les propositions des Conseillers Municipaux Jeunes_____	P 9
Les découvertes du Club Nature La journée de l'arbre_____	P 10
Les ronds-points prennent des couleurs____	
La tribune de l'opposition	P 11
La carte des sentiers piétonniers_____	P 12

Directeur de la publication :
Bertrand Sichler.

Crédit photo :
Studio Claude, Plouzané.

Maquette :
Guy Quéménéur.

P. A. O. :
Emmanuel Gouriou.

Photogravure :
Offset 29.

Impression :
Imprimerie de l'Iroise.

L'ENVIRONNEMENT A L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE ET NOTRE ENVIRONNEMENT AU QUOTIDIEN

Le progrès ne peut être contraire à l'intérêt des générations à venir et à la vie sur la planète. Notre capacité à maîtriser les problèmes d'environnement sera l'indice du progrès économique.

En matière d'environnement, les enjeux sont à la fois planétaires et quotidiens. Ils sont à la fois dans l'urgence et dans le long terme. Un fil rouge relie les uns aux autres.

Plouzané est devenue progressivement un laboratoire d'idées, d'expériences issues d'initiatives solidaires de la vie associative locale et de la municipalité : l'eau, les déchets, le bruit, les paysages, ...

Cette édition de “ Vivre à Plouzané ” fait le point sur les récentes réalisations dans ces domaines.

Mon souhait est que toutes ces actions en direction de l'environnement constituent un fond culturel commun à tous les quartiers, partagé par toutes les générations et tous les milieux. Je formule le vœu qu'ensemble nous puissions nous fixer l'objectif d'une nouvelle citoyenneté dans la prise de conscience d'un espace solidaire. La démarche entamée dans le secteur de l'environnement est à ce titre exemplaire de ce que nous désirons impulser sur l'ensemble de la vie de la cité. Nous aurons l'occasion de l'évoquer lors d'un colloque municipal, le 4 juin prochain.

Yvette Duval,
Maire de Plouzané.



Depuis le 14 décembre 1992, les cinq groupes scolaires de la Ville sont dotés d'un système d'accès à la restauration scolaire et aux garderies par carte à puce.

Cette expérience, la première menée dans l'Ouest, permettra d'initier les enfants à un nouveau mode de paiement tout en rationalisant la gestion de la caisse des écoles.

"ÉCOPUCE" : LES ENFANTS L'ONT ADOPTÉE

Commune la plus jeune de la C. U. B., Plouzané compte une forte population scolarisée. Durant l'année scolaire 91/92, 1 471 enfants ont fréquenté les équipements scolaires publics. La fréquentation des équipements périscolaires (cantines et haltes d'accueil-garderies) est en forte augmentation depuis quelques années : 600 repas sont en effet servis chaque jour en moyenne et la proportion des vacances-garderies (tranches de garde s'étendant de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 45 à 18 h 30) a connu une hausse de 12 % en un an.

Le volume budgétaire représenté par l'activité de ces secteurs a entraîné peu à peu des difficultés de suivi qui ont motivé la recherche d'un nouveau mode de gestion.

LA CARTE À PUCE : UNE RÉPONSE AUX CONTRAINTES DE GESTION

Auparavant la facturation aux parents nécessitait un pointage par le personnel enseignant ou de service qui était transmis à posteriori à la Caisse des Ecoles. Ce système présentait deux inconvénients majeurs : la connaissance précise des besoins n'était possible que mensuellement au moment de la facturation ; la collecte des éléments et leur traitement informatique nécessitaient un temps de saisie trop long.

Aujourd'hui, le système "Eco-puce" permet une gestion optimale des commandes et un

suivi comptable régulier. Le principe est simple : chaque enfant dispose d'une carte à puce qui lui donne accès à la garderie ou au restaurant. Elle est personnelle et les unités alimentées par un crédit constitué par les parents auprès du service comptable, sont débitées en fonction de l'utilisation.

Quotidiennement, chacun des lecteurs installés dans les cinq groupes scolaires transmet à l'ordinateur central de la mairie. Celui-ci centralise toutes les transactions et fournit à tout moment des documents à jour sur la gestion de la Caisse des Ecoles. De plus, ce système permet de gérer conjointement et automatiquement le suivi et le recouvrement des impayés.

Il s'agit d'une nette amélioration du service en somme non négligeable quand on sait que le budget annuel de la Caisse des Ecoles s'élève en 1993 à 1,9 MF.



Le budget primitif 1993 reflète deux volontés :

- limiter la hausse de la pression fiscale à 3,2 % ;
- continuer à dégager une importante capacité d'investissement tout en permettant un fonctionnement normal des différents services.

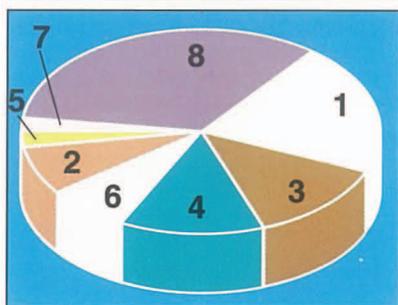
MAINTENIR LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT

Le budget de fonctionnement est en progression globale de 2 % et s'équilibre à 28 521 655 F. ; les augmentations les plus sensibles concernent les secteurs scolaires (+5 %) et l'action sociale (+12,67 %). « Comme par le passé, nous avons construit ce budget avec la plus grande rigueur » souligne Jacques Guillermin, adjoint aux finances. « Ainsi l'endettement reste contenu à 27 % et dans la section investissement, le prélèvement au titre de l'épargne brute ajouté au fonds de compensation de la TVA permettent de couvrir largement le capital de la dette et de dégager une épargne nette de 200 000 F ».

Le budget d'investissement (6 423 500 F.) permettra de poursuivre les actions engagées, notamment l'entretien du patrimoine communal, poste important compte tenu de l'évolution rapide de la commune ces dernières années.

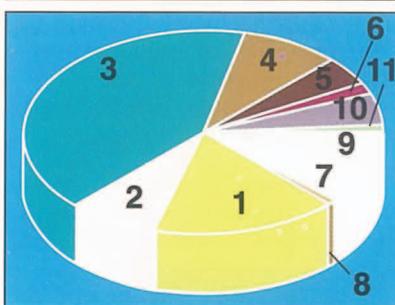
Dans les dépenses d'équipement, apparaissent en 1993 : l'aménagement du port du Dellec, la réfection de la toiture de l'église, différentes opérations d'aménagement urbain et de fleurissement.

BUDGET D'INVESTISSEMENT



OBJET	MONTANT
1 • Bâtiments administratifs et communaux	1 357 500 F
2 • Voirie - Espaces verts	585 000 F
3 • Scolaire	868 000 F
4 • Sport	600 000 F
5 • Service industriel et commercial	70 000 F
6 • Culture - Animation	603 000 F
7 • Equipements sociaux	60 000 F
8 • Urbanisme	2 280 000 F

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



OBJET	MONTANT
1 • Intérêts	4 572 000 F
2 • Prélèvements	2 556 155 F
3 • Personnel	11 894 000 F
4 • Administration générale - Ensemble immobilier, mobilier	2 731 500 F
5 • Voirie - Environnement	1 234 000 F
6 • Relations publiques	426 000 F
7 • Affaires scolaires	1 527 000 F
8 • Sport	278 000 F
9 • Culture - Animation	1 668 500 F
10 • Affaires sociales	1 552 000 F
11 • Affaires agricoles et économiques	81 500 F

AU CENTRE CULTUREL

AVRIL

Mardi 13 à 18h : Ciné-club nature (SEPNB) : "Une vie de chevreuil" et "Le Paris des faucons".

Mercredi 14 à 14h30 : Spectacle pour enfants : "Peau de Bête et la Cloche Rouge" par le Théâtre du Trésor.

Vendredi 16 et samedi 17 à 21h : Théâtre, Maupassant : "Boule de Suif" et "Le Horla", avec Ludovic Le Lez de la troupe "Le Capitain" (co-production Ville de Plouzané).

Dimanche 18 à 17h : Ecole de Musique : concert d'ensembles.

Mardi 20 à 20h30 : Audition de l'Ecole de Musique.

Samedi 24 à 20h30 et dimanche 25 à 17h : Ciné-ados ouvert à tous : "Willow".

MAI

Mardi 11 à 18h : Ciné nature (SEPNB) : "Chronique d'une Falaise sans Histoire".

Judi 13 à 20h30 : Club Théâtre des Télécom de Bretagne : "La Cuisse du Steward".

Vendredi 14 à 20h30 : Ciné-allemand "Balthasar Neumann".

Mercredi 19 à 20h30 : Atelier théâtre du Patronage Laïque de la Cavale Blanche "Le Pic du Bossu" de Slawomir Mrozek par la troupe Cactus Folies.

Samedi 22 à 20h30 et dimanche 23 à 17h00 : Ciné-ados ouvert à tous "Cocoon".

Samedi 29 à 21h : Théâtre par des jeunes de Plouzané.

Lundi 31 à 20h30 : Club Théâtre de Télécom Bretagne "Le Chasseur Français" de Boris Vian.

Du nouveau au marché du mercredi : des agriculteurs biologiques de la région viendront proposer leurs productions, dès ce début avril, Place du Commerce.



Annick Masson : proposer des produits de qualité.

DES PRODUITS "BIOS" AU MARCHÉ

Le marché de Plouzané est relativement jeune (il existe depuis 1980) et centré sur les produits alimentaires. Une dizaine de commerçants non sédentaires et, à la belle saison, des "petits jardiniers" ont fidélisé une clientèle régulière.

« Néanmoins, depuis quelques temps, la municipalité souhaitait insuffler un nouvel essor à ce marché » explique Annick Mas-

son, conseillère municipale chargée de ce secteur. « Avec l'idée de proposer des produits de qualité, qui respectent l'environnement ».

Pour ce faire, contact est pris avec la Maison de l'Agriculture Biologique de Daoulas qui regroupe des producteurs et des consommateurs du département. Ses responsables incitent la Ville à réaliser une étude de marché. En juin et juillet une enquête menée par un étudiant en BTS Action Commerciale donne des résultats

encourageants : la moitié des ménagères qui fréquentent le marché regrette le manque de choix. La demande la plus forte porte sur les produits biologiques. En septembre, à l'initiative de la Municipalité, une réunion attire une quinzaine de producteurs du bassin de Brest intéressés par un nouveau débouché.

Lundi 5 avril, une conférence avec dégustation de produits s'est déroulée au Centre Culturel. « Nous tentons un essai de dynamisation du marché. On sait qu'il faudra attendre un peu pour mesurer si cette diversification rencontre l'adhésion des consommateurs » conclut Annick Masson.

Premières ventes début avril sur le "carré bio" en prolongement du marché actuel, place du commerce.



Le marché de la Place du Commerce.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : BONNE POUR LA PLANÈTE, BONNE POUR LA SANTÉ

Avec la prise de conscience de la nécessaire protection de l'environnement qui marque les années 90, l'agriculture biologique a le vent en poupe. Le recyclage des déchets, la protection des ressources en eau mettent en évidence l'impérieux recours aux techniques de production "propres" notamment agricoles. L'agriculture bio-logique est aujourd'hui sortie des marges de l'expérience pour devenir un mode de production efficace respectueux de l'environnement.

L'aliment biologique qui ne

contient ni pesticide, ni insecticide, ni traitement chimique de synthèse, est produit par des techniques non polluantes :

- fertilisation par de "l'engrais vert", fumier ou compost, ou avec des produits minéraux naturels ;
- respect des cycles biologiques de l'environnement visant à une production naturellement équilibrée : lutte contre les parasites par l'action des prédateurs, production et vente de végétaux seulement durant leur saison ;
- méthodes d'élevage prenant en compte les besoins éthologiques des animaux et le recours à une alimentation elle-même issue de l'agriculture biologique.

Seul, le respect de ces principes garantit la valeur du produit biologique. C'est pourquoi, une réglementation très stricte a été

mise en place. Depuis juillet dernier, elle est harmonisée au niveau européen. Ainsi, pour pouvoir faire figurer le logo "agriculture biologique", le produit doit détenir au moins 95 % de composants biologiques : entre 50 et 95 %, seule la mention "biologique" peut être apposée après les composants concernés. En dessous de 50 %, le produit ne peut être considéré comme biologique.

Il ne faut donc pas confondre "vrai bio" avec l'aliment diététique ou d'autres produits dits "naturels" qui ne possèdent pas les qualités qui en font sa valeur.

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT : UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Sur les bases d'un dialogue constructif la municipalité a entamé, depuis 4 ans, une réflexion de fond avec les agriculteurs.

L'examen d'un dossier de demande d'extension d'une porcherie a été le déclic de cette prise de conscience.

« L'amélioration de la qualité de l'eau étant un objectif à long terme, il nous est apparu évident qu'une décision ponctuelle ne changerait rien aux pollutions déjà existantes, qu'il valait mieux garder le contact pour faire évoluer les mentalités dans le sens d'une auto-limitation des sources de nitrates vers les nappes phréatiques » explique Yvette Duval.

Dès 1990, une commission extra municipale « Agriculture et Environnement » est créée. Elle regroupe autour du maire cinq élus municipaux dont trois agriculteurs et cinq membres de la profession représentatifs de sa diversité. La même année, débutait le programme « Eau Demain »

La tonne à lisier expérimentale de la C. U. M. A. « Ar Bodou ».



Comment favoriser l'émergence d'une agriculture moins agressive vis à vis de l'environnement tout en restant performante ? L'enjeu est de taille quant on sait qu'il s'agit aussi de maintenir les conditions d'une cohabitation harmonieuse entre une activité économique essentiellement orientée vers l'élevage et le développement urbain de la commune.

qui se traduisait par l'embauche d'un éco-technicien, chargé d'établir un suivi et un contrôle des plans d'épandage, d'évaluer les rejets et surtout de conseiller les producteurs, dans leurs demandes de subventions en vue d'améliorer les installations, par exemple.

La commission a aussi mis en place des conférences, mais elle a d'abord été le creuset d'une dynamique. « Le pragmatisme et l'ouverture d'esprit des agriculteurs qui y participent a beaucoup fait avancer les choses » souligne Bertrand Sichler, Adjoint au Maire.

LA CONVENTION EUROPÉENNE : UN PAS SUPPLÉMENTAIRE

Cette volonté aboutit à la signature, le 28 janvier 1992, d'une convention sur un programme d'études de trois ans entre la Municipalité et la Fédération Régionale des C. U. M. A. ⁽¹⁾. L'initiative reçoit l'agrément et le con-



Un partenariat entre la Ville de Plouzané et la Fédération Régionale des CUMA sous l'égide de la CEE.

cours financier de la Communauté Européenne et le soutien de la Chambre d'Agriculture du Finistère, de l'Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie.

L'implication de la C. U. M. A. « Ar Bodou » a été importante dans cette volonté de positiver le débat et d'engager des actions. « Site expérimental pour les tests de matériel, la CUMA a su mobiliser au-delà de son rayonnement habituel. Une trentaine d'agriculteurs ont participé à la récente présentation du bilan intermédiaire de l'étude » fait remarquer Alain Hindré, l'un de ses fondateurs et Président de la Fédération Régionale des C. U. M. A. de l'Ouest.

⁽¹⁾ Les Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole, créées en 1945 sont particulièrement présentes et actives dans l'Ouest.

La C. U. M. A. « Ar Bodou » de Plouzané regroupe 40 adhérents répartis sur 1 224 ha soit 52 % de la surface agricole utile de la commune.

POUR UNE AGRICULTURE PROPRE ET PERFORMANTE

Un réel partenariat entre la Ville de Plouzané et la C. U. M. A « Ar Bodou » a permis de définir en concertation le programme « Eau demain » autour de trois objectifs :

- mettre en place la commission « Agriculture et Environnement », lieu de rencontre, de dialogue et de proposition ;
- favoriser l'incitation à réduire les nuisances azotées ;
- assurer le respect de la réglementation des installations classées, promouvoir une agriculture propre.

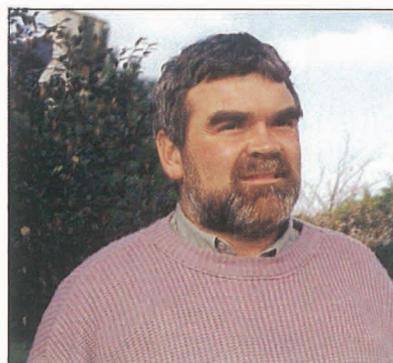
ÉCONOMISER LES ENGRAIS, MIEUX UTILISER LES LISIERS

« C'est en fait une question de dosages, de répartition dans le temps et sur les sols, de techniques de fertilisation » explique Alain Hindré. L'objectif est à la fois économique et écologique « Nous recherchons des rendements similaires en diminuant les apports d'engrais chimiques et en valorisant les déjections animales. Les premiers essais sont encourageants ; des économies substantielles sont possibles à condition de savoir gérer au mieux, et dans le cadre de la réglementation, les engrais d'origine animale disponibles gratuitement, » assure de son côté Bernard Poirier, directeur de la F. R. C. U. M. A.

Concrètement, quatre exploitations ont été retenues pour des suivis complets de cultures de maïs ou de blé. La convention a permis l'emba-

Pour saisir tout l'intérêt des essais de fertilisation menés dans le cadre de la convention européenne, il convient de préciser que les engrais chimiques sont tout autant responsables de pollutions résiduelles que les fumures d'origine animale.

che temporaire d'Yvan Guénnic au poste d'éco-technicien. Il poursuit actuellement cette mission en tant qu'objecteur de conscience. Son rôle : préparer, suivre les différentes analyses de lisiers ou de sols et conseiller la quinzaine d'agriculteurs impliqués sur les plans d'épandage. Deux conseillers techniques de la Chambre d'Agriculture participent également à cette étude qui porte aussi sur la mise au point de nouveaux matériels en collaboration avec les Etablissements Pichon de Guipavas. La Ville de Plouzané a fait l'acquisition de "Quantofix" mis à la disposition des agriculteurs afin de mesurer la teneur en azote des lisiers. Toutes ces analyses réclament une mobilisation des agriculteurs : « Il y passe du temps, mais c'est l'aspect innovant de ce programme » dit Bernard Poirier ; « la profession prend en mains le dossier ».



Alain Hindré : "Les agriculteurs veulent jouer la transparence et sont mobilisés".

Au-delà des essais expérimentaux, il s'agit de conjuguer écologie et viabilité économique, de montrer qu'il est possible d'aboutir à une agriculture plus soucieuse de l'environnement tout en restant performante. □



Yvan Guénnic procède également à des contrôles réguliers de la qualité de l'eau.



Le 11 février dernier une réunion dite de bilan intermédiaire sur les essais de fertilisation a regroupé élus, techniciens et agriculteurs.

DÉCHETTERIE SÉLECTIVE DE MESCOUZÉL : UNE TROISIÈME RÉALISATION DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE

A Plouzané, la collecte des déchets était jusqu'à présent éparpillée : récupération de papier et carton par la J. O. C., dépôt de verre et de P. V. C. dans des bennes disséminées en divers endroits de la commune, concentration des déchets verts à la déchetterie de Bodonnou.

C'est le risque de saturation de cette dernière qui a motivé une maturation plus rapide du projet de déchetterie sélective dont la vocation est de recueillir tous les déchets autres que les ordures

DÉCHETTERIE : MODE D'EMPLOI

Implantée sur l'espace-entreprise de Mescouézel, la déchetterie est desservie par une nouvelle route ouverte au coin de l'atelier communautaire.

8 bacs de récupération seront mis à disposition du public pour y recueillir déchets verts, PVC et verre, cartons et papiers, ferraille, encombrants, matériaux de construction et combustibles.

L'entretien du site et l'évacuation des containers sont assurés par un gardien durant les heures d'ouverture de la déchetterie

En dehors de ces tranches horaires, il sera possible de déposer huiles usagées, verre et P. V. C. dans des bacs accessibles de l'extérieur.

Le chantier de la future déchetterie de Mescouézel.

La valorisation des déchets est devenue un phénomène de société : personne ne remet plus en cause son utilité. Après l'ère des grandes décharges, la récupération a engendré une nouvelle conception de déchetterie dont le premier exemple dans la région est celle du Spernot.

ménagères. La collecte directe dans les bacs permet de recourir à des méthodes respectueuses de l'environnement : suppression du risque des décharges sauvages, limitation des écoulements par la mise en place d'un décanteur qui traite les eaux de ruissellement avant leur rejet.

La réputation étant une compétence communautaire, cet investissement ne pouvait être réalisé dans le court terme pour des raisons budgétaires. Afin de faciliter la construction de cet équipement, la commune a préfinancé, sous forme d'avance de trésorerie, les travaux d'un coût de 700 000 F effectués par l'entreprise Marc.

Les travaux d'aménagement de voirie ayant été terminés fin mars, il reste à réaliser quelques équipements (la loge du gardien, le bac de récupération des huiles usagées) avant l'ouverture au public de la déchetterie fin avril.

LA VALORISATION DES DÉCHETS : UNE NOUVELLE FILIÈRE ÉCONOMIQUE

La gestion de cette petite structure sera confiée à l'entreprise d'insertion Tribord qui assure le fonctionnement de six



La déchetterie de Mescouézel sera du même type que celle du Spernot de Brest. (Photo A. le Nouail - Ville de Brest.)

déchetteries sur le Nord-Finistère et emploie pour cela 17 salariés. La grande majorité d'entre eux dispose d'un contrat d'insertion leur permettant de réaccéder à un emploi à l'issue d'une période de formation ou de travail sur un chantier R. M. I. La déchetterie, outre son utilité écologique à donc une utilité sociale très importante puisqu'elle offre une possibilité de reconversion professionnelle à des personnes privées d'emploi.

Elle a également une utilité économique : c'est un des maillons de la chaîne de récupération. Une convention sera signée entre la C. U. B. et chacun des récupérateurs locaux (papier, ferraille, P. V. C.) qui assurent une partie ou la totalité du recyclage des produits.

Pour toutes ces raisons, prendre le chemin de la déchetterie de Mescouézel ce n'est pas seulement mettre fin aux décharges sauvages, c'est aussi faire preuve de civisme.



Plouzané avait été la première commune en 1991 à se lancer dans la voie des regroupements départementaux des conseillers municipaux jeunes. Après Landerneau, c'est Plougastel qui, le 21 février dernier, a pris en main l'organisation de la journée.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES FONT DES PROPOSITIONS

Thème de cette rencontre : la protection de l'environnement. Une préoccupation majeure pour les 150 délégués des neuf conseils municipaux d'enfants et de jeunes du Finistère. Ils ont dis-

cuté, échangé, émis des propositions autour de trois centres d'intérêt : l'eau, les déchets et le milieu naturel.

Parmi les solutions envisagées, certaines n'ont pas fait l'unanimité, comme celle qui consistait à faire payer des amendes aux personnes qui jettent des papiers par terre.



Les conseillers jeunes proposent un concours de propreté dans les écoles, sur les plages.

RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES

Moins de bruit c'est une question de discipline personnelle ou collective : c'est aussi des équipements adaptés, insonorisés. Ainsi des travaux ont déjà été réalisés dans la cantine de l'école de Kroas Saliou.

Dans le cadre d'une opération du Ministère de l'Environnement intitulée " Mille Premières Cantines " Plouzané a été retenue pour des études d'insonorisation concernant la cantine de la Trinité.

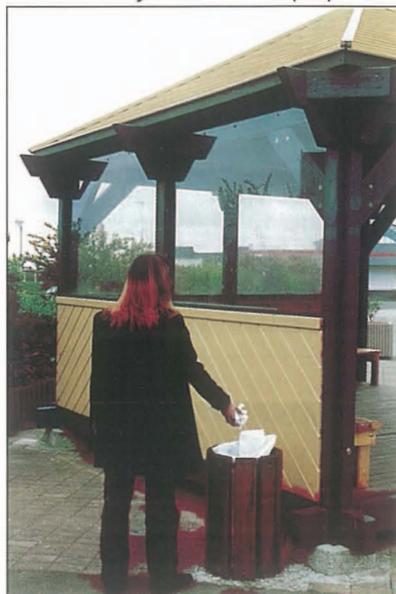
D'autres par contre, vont servir de base au travail des conseillers jeunes : par exemple, l'organisation de concours de propreté (dans les écoles, sur les plages, dans la ville, ...) la nécessité d'une action individuelle pour préserver l'eau...

Afin de coordonner l'ensemble de ces réflexions et de faire se rencontrer d'un côté les jeunes (comme ce fut le cas à Plougastel), de l'autre les adultes animateurs de ces conseils, l'AFICEJ (Association Finistérienne des Conseils d'Enfants et de Jeunes) a été créée. C'est une association loi 1901 qui a vu le jour en février 1993 et dont le but est de les promouvoir.

Issue d'un besoin de confrontation des diverses expériences et de reconnaissance officielle des Conseils d'Enfants, l'AFICEJ, dont le siège social est à Plouzané pour 1993, renseigne également les quelques communes du Finistère désireuses de se lancer dans l'aventure.

Pour tout renseignement : Bernard Rioual, Conseil Municipal "Adulte" et/ou Véronique Legendre, Service Animation de la Mairie (98 31 95 45).

Ayez le réflexe "propreté".



Sensibiliser les enfants aux problèmes de l'environnement, tel est le but du Club Nature. Fort d'une année d'expérience, c'est avec un nouveau spécialiste de l'environnement (Yvan Guennic) que s'est amorcée cette seconde saison.



Au parc de Ménez Meur à Hanvec.

LES DÉCOUVERTES DU CLUB NATURE

Une bonne dizaine d'enfants participent régulièrement aux sorties et connaissent l'équipement adéquat : bottes en caoutchouc ! Après le Barrage du Drennec, la Maison de la Pisciculture et l'Usine d'Embouteillage d'Eau de Commana l'une des dernières visites s'est faite au centre de ramassage des bouteilles plastiques, près de la route du Conquet.

Sur place, chacun a pu comprendre le circuit qu'effectue une bouteille plastique pour y être recyclée.



A la Maison de la Pisciculture à Sizun.



Au centre de tri des bouteilles en P. V. C. de la Ligue contre le Cancer.



Ramassage des débris au Grand Dellec.

10

300 PARTICIPANTS A LA JOURNÉE DE L'ARBRE

Pour sa troisième édition, la journée de l'arbre s'est déroulée dimanche 14 mars sous un ciel ensoleillé.

« Paysage de Plouzané », confédération de sept associations (Eclès, Parents d'Élèves du Bourg, J. O. C., Lire à Plouzané, OPEP, PAC course à pied et

Touche insolite : un automate évoluant autour des participants, au gré du son chaud d'un saxophone.

Peuples solidaires), a tout lieu d'être satisfaite.

Plus de 300 participants ont planté quelques 900 arbustes fournis par la ville, dans une

ambiance des plus conviviales, sur douze sites répartis du Bourg au Technopôle.



LES RONDS-POINTS PRENNENT DES COULEURS

Le résultat est superbe, et on ne se doute pas du cheminement du projet. C'est pourquoi nous le dévoilons ici : la première étape est celle du relevé topographique et du repérage des accès routiers. Ensuite, le plan de zonage est établi selon l'importance des vues prioritaires.

La première maquette précisant la forme définitive du rond-point et les courbes de niveaux est dessinée. Celle-ci amène au choix harmonieux des arbres, des

Vous avez sans aucun doute remarqué que les rond-points plouzanéens se parent de couleurs vives et de plantations très diverses.

Cette esthétique nouvelle, remarquée en particulier des automobilistes, est le fruit du travail de deux jardiniers professionnels de la ville auxquels plusieurs agents des services techniques viennent prêter main forte.

plantes et leur emplacement. Les plus courus sont les rosiers, les bruyères et les plantes vivaces, mais également les fleurs de saison qui sont replantées tous les ans.

Puis il faut visualiser l'aspect du rond-point lorsque les plantes auront poussé. On peut améliorer l'esthétique en y apportant des roches, des murets, des zones

Couleurs de printemps pour les espaces publics.



pavées, ... Les travaux peuvent commencer ! Ils dureront de 1 à 3 semaines selon l'importance de la surface à couvrir.

Le projet d'embellissement en cours est celui du rond-point des Droits de l'Homme, à Castel-Névez, qui comporte une zone boisée avec des chênes, des rhododendrons, azalées, hortensias, rosiers, arbustes, une zone de rocaille et la mise en valeur du fameux arbre auquel ce rond-point a emprunté son nom. □

TRIBUNE

LE MOT DE L'OPPOSITION

Nous marquerons notre désapprobation sur ces orientations par un vote sanction.

Sanction d'une façon générale sur l'absence de communication forte et de mise en valeur de notre ville.

Sanction pour l'action et les orientations économiques choisies :

- aucune volonté pour le développement du site "stratégique" de Coatuélen,
- absence totale d'action pour l'amélioration du cadre de vie de la rue de Brest,
- l'enlèvement de l'illusion sur le projet d'extension de la zone de Mescouézel,
- l'isolement et les incertitudes pour le centre commercial de Castel-névez,
- le manque de projets sérieux et la désertification commerciale du Bourg de Plouzané.

Fin mars, lors du prochain conseil municipal, aura lieu le vote du budget primitif qui constitue l'étape importante des orientations politiques engagées par la majorité municipale.

Sanction pour les projets et la politique d'urbanisme qui est menée :

- absence totale d'idées directrices tenant compte des cadres de vie, des perspectives d'avenir, des qualités de circulation et surface de stationnement,
- l'exemple du collectif se construisant au Bourg est à cet égard probant et nous rappelons

ici notre désapprobation totale en ce qui concerne le lieu de cette élévation.

Sanction par rapport à l'interminable combat que nous menons pour qu'il y ait une réelle parité entre les enfants de la commune et ceci dans le cadre des subventions repas pour les cantines scolaires.

Exemple de subvention (cantines scolaires des enfants des écoles privées) :

	Année scolaire	Par enfant
Ville de Brest	91/92	7,70 F.
	92/93	7,95 F.
Ville de Plouzané	91/92	2,50 F.
	92/93	3,35 F.

C'est pour ces exemples et ces quelques raisons essentielles que nous sanctionnerons la politique municipale. □

Les Élus de l'Opposition.

CARTE DES SENTIERS PIÉTONNIERS DE PLOUZANÉ



- Sentiers piétonniers
- Sentiers en projet
- Cheminement sur route bitumée